

IDENTIFICATION

Section : Droit

Intitulé de l'UE : Droit civil : les personnes

Code de référence : 713202U32D2

Nombre de périodes : 70

Nombre de crédits ECTS : 6

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Capacités

résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général ;

produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

Titre pouvant en tenir lieu

Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.).

Finalités particulières :

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

de maîtriser les connaissances générales du droit civil des personnes et de la famille ;

d'appliquer les connaissances précitées dans le cadre de situations caractérisées par des problèmes juridiques standards pour présenter des solutions appropriées en les justifiant en droit et en opportunité ;

de rechercher, coordonner et vérifier les informations les plus adaptées au traitement de dossiers relatifs au droit des personnes ;

de porter un regard critique sur les fondements de la législation civile.

Contenu du cours :

Le cours visera à étudier la personne physique de sa naissance (et même avant) jusqu'à son décès, en passant par son statut politique, les droits fondamentaux liés à sa personnalité, la filiation ou l'adoption. « L'homme est un petit monde » comme le disait Goethe et nous allons aller à la découverte de ce petit monde de manière théorique mais aussi pratique grâce à des décisions de jurisprudence ou des documents !

Bibliographie :

SOSSON, J. WILLEMS, G., Droit de la personne et de la famille, syllabus 2024-2025.

<https://pure.unamur.be/ws/portalfiles/portal/60371310/D1905.pdf>

<https://pure.unamur.be/ws/portalfiles/portal/63925640/D2032.pdf>

nombreux sites

N. B. : Il s'agit d'un **extrait** de la bibliographie figurant dans les notes de cours.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Roman Catherine

METHODOLOGIE

Cours magistral avec interactivité des étudiants
Exercices réalisés seul ou en groupe
Illustration de la matière par des cas de jurisprudence et des vidéos vus en classe

SUPPORTS

Le code pour l'étudiant en droit aux éditions Wolters Kluwer année en cours.

Sur Moodle :

Notes de cours

Exercices pratiques

Vidéos et podcasts

Intervenant extérieur selon les disponibilités

Décisions de jurisprudence

Différents documents de travail

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Modes d'évaluation

Une évaluation écrite partielle certificative dispensatoire valant 50 % des points

Une évaluation écrite certificative finale valant 50 % des points

Acquis d'apprentissage :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant, les personnes et la famille, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la documentation ad hoc,

d'analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante ;

de prévenir les litiges qui y sont relatifs ;

de structurer et de justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

la cohérence entre la démarche et la situation traitée,

le recours équilibré aux différentes sources du droit,

le degré de rigueur dans le développement et l'argumentation juridique,

le niveau de précision et de la clarté dans l'emploi des termes juridiques.

UTILISATION DE L'IA

L'usage de l'IA est interdit tant lors de la résolution des exercices en classe que lors des évaluations certificatives.